



## NOTE DE SERVICE

N° 03-019-V33 du 10 février 2003

NOR : BUD R 03 00019 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PERTE DE LA CARTE DE COMMISSION D'AGENT ENQUÊTEUR DU TRÉSOR PUBLIC

### ANALYSE

Date d'application : 10/02/2003

### MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ;  
SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; AGENT D'ENQUÊTE ;  
CARTE PROFESSIONNELLE ; PERTE

### DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

### DOCUMENTS À ABROGER

Néant

### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	TPG	RF	T							

### DIFFUSION

GT 16

*DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE*

*1<sup>ère</sup> Sous-direction - Bureau 1A*

Monsieur le Trésorier-Payeur Général des Hauts-de-Seine vient de me signaler la perte de la carte de commission d'agent enquêteur du Trésor Public appartenant à Monsieur Philippe CRINQUAND, Agent enquêteur du Trésor Public en fonctions à la trésorerie de Clichy, département des Hauts-de-Seine.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique  
LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DU TRESOR PUBLIC

MARIE-LINE COUSIN